

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

ANNALES

DE LA

BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (1 s. 80.)



RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSES. (Ps. 86.)

Avec l'approbation de S. R. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ouawa, les Evêques des Trois-Riv., de Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis

SOMMAIRE :

La fête de sainte Anne, à Sainte-Anne de Beupré, en 1792 :
Résumé du sermon de Mgr Laflèche.—La fervente communion :
but principal des pèlerinages (*suite*).—Un pèlerinage à la *b. me*
sainte Anne dans le Nord-Ouest ; Lettre du R. P. Lacombe.—
Actions de grâces à sainte Anne —Faveurs obtenues de sainte
Anne. (1)

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier,
Gérant des *Annales*, collège de Lévis, Lévis, P. Q. Canada.
Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs
2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

On ne peut abonner les défunts. Le fruit de cette dernière messe est applicable à ceux-là seuls qui sont morts *après* leur abonnement.

—000—

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne* dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 237, rue Richelieu.

LA FÊTE DE SAINTE-ANNE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE.

—

RÉSUMÉ DU SERMON DE SA GRANDEUR MGR LAFLECHE.

*Viditque Jacob in somnis scala'n
stantem super terram, et cacumen il-
lius tangens cælum : angelos quoque
Dei ascendentes et desce'dentes per
eam, et Dominum innixum scala'e.*

“ Jacob vit en songe une échelle partant de la terre et allant au ciel, et les anges de Dieu montant et descendant dans cette échelle, et le Seigneur était appuyé sur l'échelle.”

(GENÈSE XXVIII, 12).

EMINENCE,

Messeigneurs,

Mes Frères,

Ce passage contient un enseignement précieux pour nous. En tout temps et en tout lieu nous pouvons prier, nous pouvons invoquer Dieu, et nos prières ne seront passans effet, puisque Dieu est partout. Cependant, n'est-il pas vrai de dire qu'il y a des temps et des lieux où le Seigneur est plus disposé à écouter favorablement nos prières ?

Dans le passage cité, il s'agit d'un lieu préféré de Dieu. Jacob fuyait pour échapper à la colère d'Esau. Le soir du premier jour, il arriva dans un certain lieu, guidé, non par le hasard, mais par la Providence. Fatigué de sa longue marche, Jacob voulut se reposer, et il s'endormit dans le même lieu. C'est alors qu'il vit l'échelle mystérieuse dont le pied était sur la terre, et dont le sommet touchait le ciel. Les anges montaient et descendaient dans l'échelle, et le Seigneur lui apparut du haut de l'échelle. Il lui fit des promesses

consolantes, lui dit que sa postérité serait aussi nombreuse que la poussière de la terre, lui promit d'être partout son gardien et son soutien.

A son réveil, Jacob s'écria : " En vérité, le Seigneur est dans ce lieu, et je n'y faisais pas attention. Que ce lieu est terrible ! ce n'est rien autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel ".

Domus Dei et porta caeli. Ces paroles, mes frères, conviennent parfaitement aux lieux de pèlerinage, car ce sont des lieux préférés de Dieu.

Il y a aussi des temps préférés de Dieu ; c'est l'apôtre saint Paul qui nous le dit : *Ecce nunc tempus acceptabile.*

Les lieux préférés de Dieu sont de deux sortes. Les uns sont choisis par l'Église, épouse mystique du Christ. Ce sont nos temples, où réside la divinité. Il y a là des échelles entre le ciel et la terre, et Dieu, appuyé sur l'échelle, entend nos vœux et nos soupirs.

Mais il y a d'autres lieux qui sont choisis directement par Dieu lui-même. Tel était le lieu où se trouvait Jacob, car il y était venu par une inspiration divine et non de son propre mouvement.

Tel fut encore le Jardin des Oliviers, où Notre-Seigneur entre en agonie pour expier nos péchés. Les paroles prononcées là par Jésus-Christ ne doivent pas être oubliées, mes chers frères. Notre-Seigneur était sur le point d'être livré à ses bourreaux. Il se présente devant son Père et lui demande que ce calice passe loin de lui.

Mais Jésus-Christ a bien soin d'ajouter : " Cependant, que votre volonté se fasse, et non la mienne." *Fiat voluntas tua.* Nous voyons dans ces paroles que nous devons toujours être soumis à la volonté de Dieu, et que cette soumission doit encore paraître dans nos prières.

C'est ici qu'apparaît bien le rôle des anges que Jacob voyait monter et descendre dans l'échelle. Ils écoutent nos prières, nos larmes, puis montent vers Dieu, les lui présentent, ajoutent même leurs propres

supplications pour donner plus de force aux requêtes qu'ils présentent. Dieu accorde ses grâces, distribue ses faveurs. Les anges descendent alors pour exécuter les desseins de Dieu.

Or, dans l'agonie de Notre-Seigneur, l'ange, après avoir écouté les gémisséments de l'Homme-Dieu, monte au ciel, mais il en descend bientôt pour exprimer à Notre-Seigneur la volonté de son Père : il faut qu'il boive le calice jusqu'à la lie, il faut qu'il se laisse conduire à la mort.

Vous voyez donc, mes frères, que le jardin des Oliviers était un lieu choisi par Dieu lui-même, pour y mettre une échelle entre le ciel et la terre.

Il n'est pas besoin de remonter si loin pour voir de ces endroits. De nos jours même, mes frères, Dieu a bien voulu choisir des lieux où il manifeste sa puissance. Un de ces lieux s'appelle Notre-Dame de la Salotte. La sainte Vierge apparut en 1846 à un petit garçon et à une petite fille. La Reine du ciel avait vu les prévarications, les blasphèmes de l'Europe, et en particulier, de la France.

Elle venait annoncer à ces deux pauvres petits enfants les châtimens réservés à l'Europe et à la France, si elles ne revenaient pas à Dieu.

Quelques années plus tard, en 1858, nouvelle apparition de la sainte Vierge, à Lourdes. Cette fois c'est à une pauvre petite fille ignérante que s'adresse la Mère de Dieu. Pendant plusieurs semaines, les apparitions se renouvellent par la volonté de Dieu.

J'ai vu le sanctuaire de Lourdes : deux fois j'ai eu ce bonheur. J'ai vu le curé de Lourdes. Il m'a raconté toutes les circonstances de l'apparition. La sainte Vierge dit à Bernadette de grandes choses ; elle demande une chapelle à l'endroit où elle apparaît. Bernadette, sur le conseil de son curé, veut avoir les preuves qu'il n'y a là aucune imagination, mais que cette apparition est bien réelle.

La jeune fille, avec sa simplicité ordinaire, dit à la Vierge : " M. le curé vous demande de donner quel-

ques preuves, par exemple, de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que mes paroles ne suffisent pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi." Le lendemain la Vierge dit à Bernadette : " Allez boire et vous laver à la fontaine ". Il n'y avait ni fontaine ni source, mais Bernadette, pour obéir à l'apparition, gratta la terre avec ses mains : il en jaillit une source miraculeuse qui depuis lors ne cesse de couler. Cette source existe encore, son eau opère les plus grands prodiges.

Voilà donc des lieux de pèlerinage, mes frères. Vous le voyez, c'est Dieu qui les choisit, c'est Dieu qui élève là des échelles entre le ciel et la terre. Dieu pourvoit par là aux besoins des fidèles lorsque ceux-ci ne peuvent y pourvoir par eux-mêmes.

Le pèlerinage de Sainte Anne, comme tous les autres lieux de pèlerinage, n'a pas été choisi par les hommes, mais par Dieu lui-même.

La dévotion à la bonne sainte Anne nous vient de la France, mais surtout de cette province éminemment catholique, la Bretagne. Un jour, dès les premiers temps de la colonie, des marins bretons remontaient le Saint-Laurent. Tout à coup, une tempête affreuse éclate, les vents se déchaînent, les flots sont en furie. Voilà donc nos marins perdus, si un sauveur extraordinaire ne les tire pas du danger. Dans un moment si critique, ils s'adressent à celle qui jamais ne rebute personne, la bonne sainte Anne. Ils lui font une promesse, un vœu. " Bonne sainte Anne, disent-ils, si vous nous préservez du danger, si vous nous faites aborder sains et saufs au rivage, à l'endroit même où nous prendrons terre, nous érigerons une chapelle en votre honneur. "

La bonne sainte Anne a écouté leur prière ; sous la protection de cette bonne mère, ils touchent heureusement le rivage. Le ciel était devenu pur. Nos marins ne savaient pas où ils se trouvaient. Néanmoins ils se rappellent leur promesse, et ils érigent une petite chapelle pour accomplir leur vœu.

Et c'est là l'origine du pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré ; dès lors sainte Anne, à cause de ses nombreux bienfaits, fut appelée la *bonne sainte Anne*.

Depuis cette époque, les pèlerinages ont pris un développement extraordinaire. On vient de la province de Québec, d'Ontario, des Etats-Unis. Les bateaux, les chars ne suffisent pas à transporter les pèlerins, dont le nombre maintenant dépasse 100,000 par année.

Mes frères, rien n'arrive par hasard, mais tout est dirigé par la Providence ; Dieu a donc eu ses dessein en établissant les lieux de pèlerinage.

Saint Paul dit quelque part dans ses Epîtres que les miracles sont pour les incrédules. Voilà, mes frères, des miracles qui s'accomplissent. Dieu veut conserver la foi ou la donner à ceux qui ne l'ont pas.

Il y a aujourd'hui, mes frères, une vaste conspiration pour mettre en doute et même détruire entièrement toutes les vérités, surtout les vérités de la foi. Or, pour faire échouer cette conspiration, Dieu n'a pas envoyé des hommes d'éloquence, ni de grands savants. Mais, en 1846, il a choisi Notre Dame de la Salette comme lieu de pèlerinage, et les miracles accomplis en cet endroit ont eu un immense retentissement et fait une profonde impression. En 1858, un autre lieu de pèlerinage a surgi : Notre-Dame de Lourdes.

La sainte Vierge a voulu avoir une église en cet endroit ; elle a fait jaillir une source miraculeuse dont l'eau produit les plus prodigieux effets. Grâce à ces lieux de pèlerinage, la conviction s'étend partout ; car les miracles sont le meilleur argument contre les incrédules qui ne savent pas plus raisonner que des êtres privés de raison.

Mais dans ce pays, me direz-vous, il n'y a pas d'incrédules, et la foi est partout bien vive. Mes frères, quand on veut étudier la chose de plus près, on s'aperçoit bientôt que beaucoup de Canadiens, surtout

dans la classe qui se dit instruite, sont atteints du mal français, de l'incrédulité.

Voilà pourquoi Dieu a voulu établir ce lieu de pèlerinage. C'est un préservatif, un antidote contre le poison de l'incrédulité, en un mot, c'est pour conserver la foi des Canadiens.

Les merveilles accomplies à Sainte-Anne sont sans réplique, et c'est une grande consolation que Dieu veuille dans sa miséricorde, réveiller la foi des Canadiens, qu'il ait voulu établir cette échelle qui nous aide à monter au ciel.

Aujourd'hui, mes frères, nous avons une raison spéciale de nous réjouir. La demande de Son Éminence pour obtenir une relique insigne de sainte Anne a été exaucée, contrairement à l'attente générale. Le Saint Père a daigné accorder une partie du bras de sainte Anne. C'est un immense bienfait, et nous devons en remercier le ciel.

Mères de famille, jeunes filles qui plus tard, à votre tour, serez mères de famille, sainte Anne est votre modèle; imitez-la. Le principal devoir d'une mère de famille, c'est l'éducation de ses enfants. Donnez une grande attention à remplir cette obligation. Il y a malheureusement une tendance à éloigner l'enseignement religieux des écoles. Les mères de famille doivent donc s'appliquer encore davantage à l'éducation religieuse de leurs enfants, puisque c'est là la matière la plus importante de l'enseignement.

Mères de famille, n'oubliez jamais la réponse faite au tentateur par Notre-Seigneur Jésus Christ. Le Sauveur avait jeûné pendant quarante jours. Le démon se présente alors à lui, et lui dit: "Si vous êtes le Fils de Dieu, faites que ces pierres deviennent des pains". Jésus lui répond: "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." Cette réponse montre bien, mes frères, combien les besoins spirituels l'emportent sur les besoins temporels.

C'est votre fonction, mères de famille, de satisfaire ces besoins spirituels, en inculquant les principes religieux à vos enfants.

Imitez la bonne sainte Anne, expliquant les commandements de Dieu à la sainte Vierge sa fille.

Nous tous, prenons la bonne sainte Anne pour protectrice et elle nous tirera du danger. C'est vraiment une heureuse idée, mes frères, que d'avoir fait en forme de main, le reliquaire destiné à recevoir l'os du bras de sainte Anne.

En effet, sainte Anne nous protège, nous secourt, nous aide. Dans nos besoins, elle étend la main et nous assiste. La forme du reliquaire a donc une belle signification.

Accourons donc tous aux pieds de sainte Anne. Qu'ils s'adressent à sainte Anne ceux dont l'âme est malade, qu'ils lui demandent la foi la plus vive, et cette grande sainte, écoutant leurs vœux, leur obtiendra cette grande vertu de la foi.

Ils pourront alors travailler fructueusement, amasser de grands mérites, et parvenir enfin au séjour éternel où ils trouveront un bonheur sans fin.

— 000 —

LA FERVENTE COMMUNION

—
BUT PRINCIPAL DES PÉLERINAGES

(Suite.)

Mais, pour les âmes négligentes, Jésus, le Fils du Tout Puissant, trouve dans son amour irrité les plus terribles menaces : " Si vous ne communiez pas, *non habebitis vitam in vobis*, vous n'aurez pas la vie en vous." Vous êtes morts, vous n'êtes plus que des cadavres ambulants ! O chrétien, mon frère, vous, qui que vous soyez, quelle illusion, quelle mortelle illusion est la vôtre, lorsque, satisfaisant rigoureusement au

strict devoir pascal, vous laissez ensuite Jésus, votre Ami, votre Bienfaiteur, votre Père, seul, dans l'isolement du tabernacle, prisonnier de son amour, une année tout entière ! Eh ! quoi donc, est-ce bien d'un bon fils, de laisser en prison, sans le visiter, et cela durant deux longs mois, le plus tendre des Pères ! O bien-aimé Père, que je crains pour nous tous et dans un avenir peu éloigné, les vengeances divines de l'amour délaissé ! Oh ! que c'est triste de voir un prêtre, un pauvre missionnaire, réduit à faire l'éloge d'un homme qui fait ses Pâques, réduit à montrer ce chrétien-là comme un des modèles de sa paroisse ! Qui donc nous a fait à nous cette étrange situation ? Est-ce que Jésus, le Dieu de l'Eucharistie n'est plus le même ? Est-ce qu'il n'est plus le Christ d'hier, le Christ d'aujourd'hui, le Christ de tous les siècles ? Quoi donc, on nous taxera d'imprudence, si nous osons mettre dans tout son jour les vrais devoirs de tous les chrétiens relativement à l'adorable Eucharistie, avec les vrais désirs et les pressantes exhortations de notre Mère la sainte Eglise ! ”

Et que peut signifier cette étrange parole qui nous a été dite tant de fois à nous-même, dans les *Vieux Pays*, si affreusement ravagés par la Révolution suscitée par Satan dans le but direct d'éloigner les hommes de la Sainte Table : “ Mon Père, de grâce, ne parlez pas tant de communion à nos hommes : si seulement vous obtenez, durant *la Mission*, de la leur faire faire une fois, et qu'ensuite ils continuent à faire chaque année leurs Pâques, ce sera magnifique ” Hélas ! hélas ! magnifique ! Vous le saviez bien, ô bon Jésus, que nous serions un jour réduits à cette extrémité, que la presque totalité des hommes ne comprendrait plus rien à votre amour ! N'est-ce pas ici, dans cette même *Terre Sainte*, que vous exhâtes un jour cette plainte par la bouche de votre Prophète : *Quæ utilitas in sanguine meo ? A quoi servira d'avoir versé mon sang ?* Votre propre Sang à Vous, ô très-aimant Jésus, ce Sang Précieux qui a ruisselé le long de la Colonne de

la Flagellation, sur laquelle il nous a été permis de coller nos lèvres frémissantes ! ce Sang Divin dont on distingue encore trois taches visibles sur l'escalier du *Sancta Sanctorum*, qu'un jour nous montâmes à genoux avec les autres pèlerins ! ce Sang qui a jailli ici, sur ce plateau du Calvaire, sous les barbares coups de marteau, au Lieu du Crucifiement, et qui a laissé des traces visibles dans l'intérieur de votre Sépulcre, ce Sépulcre glorieux sur lequel nous avons demandé hier une bénédiction pour ces lignes écrites par pur amour pour Vous, ô notre adorable Maître !

Quoi, une seule *communio* dans toute une année ! Cela s'appellerait aimer Notre Seigneur Jésus-Christ ? Cet homme-là, nous devrions le donner comme modèle, le laissant dans la dangereuse persuasion qu'en continuant ainsi il a de larges chances de salut ! Et quel sens donner alors à ces paroles du *Catéchisme ad Parochos*, ce Livre rédigé par ceux des Pères du saint Concile de Trente, en qui l'on avait trouvé le plus de science et le plus de vertu, livre publié par ordre même du Chef Suprême de l'Eglise : " On satisfait au commandement de l'Eglise, en recevant le Corps adorable de Jésus-Christ une fois l'an ; *mais les Fidèles ne doivent pas s'en tenir là : ils doivent au contraire se faire une règle de communier plus souvent.*" Mais quelle est la pensée des Pères ? Est-il, selon eux, suffisant pour contenter le Cœur Sacré du très aimant Jésus, de s'asseoir au Banquet Eucharistique, par exemple, tous les six mois, tous les trois mois ? Non, non, il faut revenir de l'extrême limite d'une longue année, à une limite plus restreinte, et cela pour tous. Écoutons donc, et comprenons bien la voix si autorisée des mêmes Pères : "*Est-il expédient que les Fidèles fassent la sainte Communion chaque mois, chaque semaine, ou même chaque jour ?*" On ne peut rien déterminer d'absolu à cet égard. Voici pourtant une règle de saint Augustin qu'on peut suivre en toute sûreté : " Vivez, dit-il, de telle manière, que vous méritiez de communier tous les jours."

Quelle doctrine ! quelle admirable doctrine ! et nous le répétons, elle ne s'adresse pas seulement aux âmes privilégiées qui mènent plus spécialement une vie de piété, mais à tous les chrétiens indistinctement, à tous, à tous ! Et si cela ne suffisait pas, il faudrait, vénéré Père, il faudrait faire retentir jusqu'aux extrémités de la terre, ce brûlant désir de notre Mère la sainte Eglise, désir formulé en termes infaillibles au Concile même : " Le très-saint Concile désirerait que les Fidèles, chaque fois qu'ils assistent à la sainte messe, ne se contentent pas de faire seulement la communion spirituelle, mais qu'il fissent réellement la communion Sacramentelle, afin de retirer plus de fruit de cet adorable sacrifice ! " Et à la treizième Session du même Concile, la sainte Eglise exhorte tous ses enfants à la fréquente communion, avec l'effusion de toute sa maternelle tendresse : " Enfin, le très-saint Synode exhorte, supplie, conjure, par les entrailles de la Miséricorde divine, tous et chacun de ses enfants qui méritent véritablement de porter le nom de chrétiens, de vivre de manière à être dignes de recevoir *souvent* la divine Eucharistie ! "

Ah ! mon bien-aimé Père, comme les premiers Fidèles, nos glorieux devanciers, comprenaient bien ces choses ! Ils avaient faim et soif de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Sacrement de son Amour : ils communiaient tous les jours : les Actes des Apôtres nous en fournissent la preuve. Oh ! quel beau, quel ravissant spectacle que ces chrétiens de la primitive Eglise qui tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et qui tous les jours étaient admis à manger le Pain des Anges !

" Au commencement, disent encore les mêmes Pères, tous ceux qui faisaient profession de la Foi chrétienne étaient animés d'une charité sincère et véritable, et comme ils venaient sans relâche à la prière et aux bonnes œuvres, *chaque jour aussi*, ils étaient en état de participer au festin sacré du Corps de Notre-Seigneur."

* * * * *

Le Docteur Angélique saint Thomas affirme que les premiers chrétiens continuèrent à communier chaque fois qu'ils assistaient aux saints Mystères. Saint Jérôme assure que, de son temps encore, cette sainte pratique était en vigueur à Rome et en Espagne. D'un autre côté, saint Basile le Grand écrivait à un de ses amis qu'il voyait avec une consolation souveraine tous les fidèles de son Diocèse de Césarée, tous indistinctement, s'approcher de la sainte Table, *au moins quatre fois la semaine* !

Dans la suite des temps, hélas ! la ferveur diminua insensiblement dans le cœur des fidèles : les âmes devinrent plus froides pour la *Sainte Communion*, à tel point que la sainte Eglise dut faire un Précepte de communier au moins trois fois l'an : à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Et quand, plus tard encore, au Concile de Latran, elle se vit forcée de porter le fameux Décret : *Utriusque sexûs*, qui exclut du Lieu Saint ceux qui ne communieraient pas une fois chaque année, au temps de Pâques, elle ne le fit, cette tendre Epouse de Jésus-Christ, qu'en versant des larmes amères sur l'ingratitude de ses enfants !

Toutefois, mon Révérend Père, ce refroidissement des âmes ne fut pas général ; et nous citons avec consolation, entre autres témoignages, une réponse du Général des Jésuites à un Provincial d'Aquitaine, en Novembre 1583, rapportée par l'Auteur *du Confesseur de la Jeunesse*, à peu près en ces termes : " A Rome, tant dans nos églises que dans les autres, le prêtre donne la sainte communion après la messe au grand autel ; mais les Dimanches et les jours de Fête, à cause du grand concours des Fidèles, on place le saint Ciboire sur un autre autel, et là se tient, avec un servant, un Prêtre en surplis et en étole, qui distribue le Pain des Anges, *presque sans interruption* ! "

Dans des temps encore plus rapprochés, ne lisons-nous pas dans les Annales de notre Ordre, vénéré Père, qu'un pauvre Enfant de saint François eut la joie de voir distribuer dans la ville de Gand, à la simple

occasion de son passage, jusqu'à quatre-vingt-quinze mille communions ! et que ce même Religieux recevant un jour, dans sa solitude en Italie, une lettre de l'Empereur d'Autriche qui lui demande un moyen de soutenir son trône, menacé par de terribles luttes intestines, lui dit pour toute réponse : " Sire, si vous voulez triompher de vos ennemis du dedans, et sauver votre Empire, tâchez d'y faire faire... ..une communion générale ! " Tant de trônes se sont écroulés depuis : celui d'Autriche, malgré de fortes secousses, reste néanmoins debout encore. O la puissance de la sainte Communion !

(à suivre)

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

—000—

UN PÈLERINAGE A LA BONNE SAINTE-ANNE DANS
LE NORD-OUEST

—
LÉTTRE DU R. P. LACOMBE

Vos lecteurs vont-ils le croire ? Un pèlerinage à la Bonne sainte Anne dans le Nord Ouest ! Donc nous aurons rien à vous envier, quand nous entendrons parler de nouveau de vos pieuses excursions à Sainte-Anne de Beaupré. Oui, je vous le dis en vérité, la veille de la fête de sainte Anne, vous auriez vu une cinquantaine de voitures, chargées de pieux pèlerins, se diriger vers la vieille mission, à 40 milles d'ici, et cela en récitant leur chapelet et en chantant des cantiques à la louange de la grande thaumaturge du Canada. Les Blancs, les Métis et les Sauvages s'ébranlaient et se mettaient en mouvement de tous côtés, leur cœur et leurs yeux tournés vers ce lieu si cher à tous, mais surtout aux missionnaires de ce pays.

Mgr Grandin, accompagné par cinq de ses prêtres, était à la tête du pèlerinage. C'est ainsi que ces nou-

veaux enfants d'Israël s'avançaient dans un religieux silence vers ce lac, dont ils touchaient le rivage, vers la fin de la journée. Les habitants du lac Saint-Anne, métis et sauvages, étaient heureux de revoir leur évêque, leurs prêtres et leurs frères, et leur offraient leurs respects et la cordiale bienvenue. Après avoir salué la statue de sainte Anne, on dressait le camp à l'entour de l'église qui avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. Ce cercle, ou plutôt cette couronne de tentes blanches autour du sanctuaire, offrait un spectacle vraiment magnifique. Comme on était heureux et content, après avoir pris le repas du soir ! Mais le grand travail va commencer. Les confessionnaux sont assiégés, et presque jusqu'au matin, l'église a été encombrée par ces dévots visiteurs. A l'heure convenable, Mgr disait la messe pontificale au milieu de ses chers enfants de la prairie et de la forêt. Quel beau spectacle de voir nos 400 pèlerins s'approcher de la sainte communion, sous le patronage de la Bonne sainte Anne ! A Sainte Anne de Beaupré, vous avez sans doute une plus belle église, des décorations plus magnifiques, de la musique et des chants plus harmonieux, des foules plus nombreuses, etc, mais je doute que les cœurs y soient plus heureux et plus satisfaits qu'à notre Sainte-Anne. Les larmes de joie et de reconnaissance chez vous ne sont pas plus sincères que chez nos chers chrétiens.

Je dois vous dire que ce pèlerinage a été commencé et organisé, il y a quatre ans, par un de nos anciens missionnaires, le Révd Père Lestanc, le Supérieur de la maison épiscopale de Saint-Albert. Ce digne enfant de la Bretagne pouvait-il ne pas profiter d'une circonstance favorable, pour offrir à la patronne de son noble pays, un souvenir digne de Sainte-Anne d'Auray ? C'est ce digne Oblat de Marie Immaculée, qui le premier a donné l'idée et l'élan d'un pèlerinage en ce pays. Comment terminer ces lignes sans rappeler le souvenir du courageux et zélé missionnaire, le Très Révd. M. J.-Bte Thibault, le fondateur de cette mission du lac

Sainte-Anne, assisté par son fidèle compagnon, le Révd M. Joseph Bourassa ? C'était en 1842, que M. Thibault, après avoir reçu, l'année précédente, son obédience de son évêque, Mgr Provencher, après avoir mis son voyage et ses travaux futurs sous la protection de sainte Anne, se rendait sur les bords de la rivière Saskatchewan, passait l'hiver au lac de la Grenouille, et le printemps suivant, se dirigeait vers le fort Edmonton. C'est de là, 50 milles au nord, qu'il allait choisir pour un centre de mission, un lac très poissonneux que les sauvages appelaient *Monito Sakakigan*, "le lac divin," et les blancs disaient, "Le lac du Diable." L'ambassadeur de Jésus-Christ, qui venait prendre possession de ce pays au nom de l'Église catholique et de l'évêque de Saint-Boniface, après avoir béni ce lac et ses environs, l'appela "le lac Sainte-Anne" en souvenir de Sainte-Anne de Beaupré, que le jeune missionnaire avait appris à vénérer et à prier, avant de s'éloigner du sol natal. Cher M. Thibault ! du haut du ciel, entendez-vous toutes les voix de ces bons chrétiens, sur les bords de votre cher lac Sainte-Anne ? Elles disent toutes en chœur, "qu'ils étaient beaux les pieds de celui qui le premier est venu sur ce rivage nous annoncer les vrais biens ! Bénie soit sa mémoire, pour nous avoir donné sainte Anne pour patronne."

Et moi, un des premiers successeurs de ces missionnaires, comment pourrais je ne pas profiter de cette occasion, pour rendre mon tribut d'hommage et de reconnaissance à la Bonne sainte Anne, sous la protection de laquelle j'ai fait mes premières armes, dans ce pays du Nord Ouest ? La mission du lac Sainte-Anne n'est plus aujourd'hui qu'une petite résidence, et a perdu beaucoup de son importance à cause du grand établissement de Saint-Albert, mais elle n'en restera pas moins avec l'honneur d'avoir donné naissance à Saint-Albert, l'île à la Croix, les Missions de MacKenzie et de Saskatchewan. Edmonton, Calgary, McLeod, Pincher Creek, et les Missions des Pieds-Noirs continueront à saluer la Bonne sainte Anne et à la remer-

cier pour les missionnaires qui évangélisent ces différentes localités.

Je termine en vous remerciant et en demandant à ceux qui liront ce rapport de vouloir se souvenir, dans leurs prières, de nos missions et de nos efforts pour rendre plus efficace le salut des âmes.

—000—

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE.

SAINTE ELIE DE CAXTON, SAINT-MAURICE P. Q — Je souffrais depuis longtemps d'une maladie qui me conduisait au tombeau ; durant le cours de l'hiver dernier, croyant ma dernière heure arrivée, j'ai reçu les derniers sacrements de l'Eglise, et on s'attendait à ma mort de jour en jour. Le médecin lui-même avait déclaré qu'il ne conservait plus d'espoir de me guérir. Malgré toutes ces choses si peu encourageantes, je promis de faire le pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré durant le cours de l'été, si je devenais assez bien pour faire le voyage.

Ainsi que je l'avais espéré, je commençai à éprouver du mieux, et un peu plus tard, j'eus pu me lever et sortir. Cependant je restais toujours en langueur et j'étais inquiet sur la possibilité pour moi d'entreprendre le voyage de Ste Anne. Sur ces entrefaites, on annonça qu'un pèlerinage aurait lieu le 5 juillet. Bien que faible encore, je résolus de prendre part à ce pèlerinage. Le jour arrivé je m'embarquai tant bien que mal, et je fis le voyage misérablement. Dans les chars qui nous transportaient vers Sainte-Anne, je perdis connaissance, et je restais toujours avec une faiblesse extrême.

Le lendemain matin, ma faiblesse étant toujours la même, on me conduisit à la Sainte Table pour faire la

sainte communion. A peine la Sainte Hostie eut-elle touché ma langue, que je me sentis toute changée : j'étais guérie, oui, j'étais parfaitement guérie, grâce à la bonne sainte Anne. Je retournai à mon banc, toute seule et ne ressentant aucune faiblesse. Tous ceux qui me connaissent étaient grandement surpris d'un changement si subit. Je fis le reste du voyage sans fatigue, et de retour chez moi, je pus m'occuper de ma besogne comme si je n'avais pas été malade. En présence de ces faits, je ne puis m'empêcher de vous supplier de publier cette guérison miraculeuse dans vos *Annales* ; je désire par là exprimer à la bonne sainte Anne toute la reconnaissance que j'éprouve pour sa grande miséricorde envers moi. Grâces lui soient rendues toujours et partout.

MME ADOLPHE LAFRENIÈRE.

MALBAIE.—Tous les jours de ma vie je rendrai grâces à la bonne sainte Anne de la faveur signifiée qu'elle m'a obtenue à la suite d'un vœu et de plusieurs promesses faites en son honneur, le jour de sa fête, en 1891. A. C.

DÉCÈS.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de feu aieur B. Pelletier, décédé le 18 juillet dernier, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, à l'âge de soixante ans. M. Pelletier était Zélateur de sainte Anne.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Après un vœu à sainte Anne, mon enfant a été guéri d'un abcès à la jambe. *E. L. M., St-Michel, Bellechasse.*—Dyspepsie guérie. *V. A., St-Celestin.*—Guérison par sainte Anne. *J. F., Québec.*—Enfant guéri d'un dangereux mal de gorge après un vœu fait par ses parents. *C. C., Groulins*—Mère et enfant guéris par l'invocation de sainte Anne et de Mgr de Laval *M. A. H., Deschambault.*—Guérisons et grâces obtenues de sainte Anne après des années de persévérante supplication. *L. D., Saint-Valérien*—Sainte Anne a rendu la force à ma femme. *P. N.*—Sainte Anne a guéri mon fils d'une maladie du cerveau. *Mme F. P., St-François.*—Enfant guéri. *N. C., St-Pierre, I. O.*—Convulsions disparues. *J. R.*—Un homme qui tombait du haut mal depuis 20 ans a été guéri en promettant un pèlerinage à Sainte-Anne. *E. H., St-Basile.*—Guéri d'un mal de gorge qui menaçait de m'enlever l'usage de la parole. *A. P., Ste-Philomène.*—Plusieurs guérisons. *L. G., St-Basile.*—Guérison de la grippe. *J. E. L., St-Bonaventure.*—Sainte Anne m'a guérie. *Dme P. G., Québec.*—Merci à sainte Anne pour la guérison d'une blessure au pied. *M. B., St-Wenceslas.*—Mon enfant a été guéri par l'intercession de sainte Anne. *Dme L. B., St-Wenceslas.*—Guérison après une promesse à sainte Anne. *Rum. Wis.*—Faveurs obtenues. *Anonyme, Berthier.*—2 guérisons obtenues. 2 guérisons du mal d'yeux. Je remercie la bonne sainte Anne. *II. P., St-Ambroise*—Guérison d'un bras malade. *Dme S. P. J., Fall River.*—Guérison de 3 personnes. *St-Samuel.*—Plusieurs grâces obtenues. *L. H., St-Leonard.*—Ma cœur a été guérie. *Incognito.*—Guérison de la grippe. *M. R., St-Henri.*—Guérison d'une maladie. *P. J., Rubard.*—Plusieurs faveurs. Ouvrage obtenu. *Dme G. C., Southbridge, Man.*—Mal d'estomac guéri. *R. B., Eenson, Wis.*—Pour grâces obtenues. *W. D., N. H.*—Conversion obtenue. *W. D., N. H.*—Mère sauvée de la mort avec son enfant de 12 mois. Sainte Anne nous a guéri mon mari et moi. *II. L., White River, Minnesota.*—Enfant guéri d'une tumeur. *White River, Minn.*—Trois grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne. *C. P., Québec.*—Reconnaissance à sainte Anne qui a guéri mon petit enfant—Deux faveurs obtenues. *Mme O. R., St-Eluthère, P. Q.*—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Mme S. C., Westboro, Jonction.*—Ste-Anne m'a guérie. *R. M., Claremont, N. H.*—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Dme L. B., St-Felicien.*—Actions de grâces pour bienfaits reçus. Je souffrais du mal d'yeux. J'étais menacé de cancer, sainte Anne m'a guérie. Je souffrais de toux. Une neuvaine à

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

sainte Anne m'a guérie. Actions de grâces à sainte Anne pour la paix. Un enfant menacé de rester muet guéri. Actions de grâces pour nombreux bienfaits. Grippe guérie. *D. O. P., Rockland*—Actions de grâces pour m'avoir guéri après une messe. *G. T.*—Reconnaissance pour la guérison des yeux. *St-Norbert*—Plusieurs faveurs spirituelles. 4 faveurs spirituelles et temporelles. 2 vocations religieuses, incendie évité après avoir placé les *Annales* de sainte Anne. *Une abonnde, St-Cuthbert.*—Inflammation de poumons guéris. *G. G., N. D. Laterrière.*—Heureux voyage. *M. F. A., St-Tite.*—Deux grâces obtenues. *Dme O. D.*—Grâces et faveurs obtenues par sainte Anne. *L. N. M., St-Norbert.*—Tumeur guérie. *Une abonnde.*—Grippe guérie. *S. L.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Mme C. A. G., Détroit.*—Mon mari a été guérie. *Mme E. L., Oneco, Conn.*—Grâce obtenue. *J. P. A.*—Dyspepsie guérie. Faveur obtenue. *F. G., St-George.*—Plusieurs grâces. *P. T., Napierreville.*—Plusieurs grâces. *Dme L.*—Faveur obtenue. *T. B., St-Barnabé.*—Un enfant complètement aveugle guéri. *Un enfant de Z. G.*—Dyspepsie nerveuse guérie. Reconnaissance pour plusieurs faveurs *M. G.—J. B., St-Gabriel de Brandon* a apporté sa béquille à sainte Anne, il fut guéri l'an passé. Je sollicite une place dans les *Annales* pour m'acquitter d'une dette de reconnaissance. *J. D. O., St-David, Co. d'Yamaska.*—Faiblesse guérie. Faveur obtenue de sainte Anne. *A. G., St-Jacques.*—Faveur obtenue de sainte Anne *Mde L. C., Assomption.*—Une grâce obtenue. *M. A. M., Ste-Mélonie.*—Plusieurs faveurs. Faveurs obtenues de sainte Anne. *A. M., St-Gabriel.*—Mal d'yeux guéri. *M. Ls. L., St Cuthbert.*—Mal de jambe guéri. *E. B., St Ferdinand H.*—Faveur obtenue de sainte Anne. *D. B., Ste-Sophie d'Halifax.*—Faveur obtenue de sainte Anne. *SteSophie.*—Guéri après trois pèlerinages. Faveur obtenue de sainte Anne. *Ste-Agathe.*—Faveur obtenue. *H. D., P. du Lac.*—Faveur. *Eme T. F.*—Grande faveur. *Dme A. T., Yamachiche.*—Guérison. *P. B., Sacré-Cœur.*—Faveur obtenue. *R. V.*—Diphtherie guérie. *J. D., Iaconia.*—Guérie d'un abcès au côté. *L. H., Yamachiche.*—Rhumatisme guéri. *Dme E. M.*—Maladie guérie. *E. B.*—Faveur obtenue. *Mme A. D., St-Grégoire.*—Plusieurs grâces. *P. S.*—Rhumatisme guéri. *O. C.*—Faveur obtenue. *T. D., St-Alexis.*—Un enfant de 3 Rivières complètement guéri. Guérison complète. *Dme D. R.*—Mal de gorge dangereux guéri. Rhumatisme guéri. Faveur obtenue. *St-Bernard.*—Grâces à sainte Anne. *Une ab.*—Faveur obtenue. *D. L., Sorel.*—Plusieurs grâces. *A. J., St-Damase.*—Faveur obtenue. *Ste-Victoire, Richelieu.*—Paralysie guérie. *S. C. du Pas.*—Guérie par la bonne sainte Anne. *Mme Z. L.*—Mon enfant a été guéri. *Mme L. B.*—Plusieurs grâces. *Dme A. C.*—Deux pieds guéris. *M. C. B., St-Ferinand.*—Toux disparue. *M. A. S., St-Gabriel.*—*G. B.* guéri le 17 juill.t. Mal d'estomac. *Mme B., St-Flavien.*

—Après m'être servie de bequilles, je les ai laissé à sainte Anne. Diphtherie contrôlée. *Ste-Croix*.—Mal d'estomac. *L. P.*—Faveur. *B. P., St-Romuald*.—Hydropisie guérie. *L. N., B. Falls*.—Maladie incurable guérie. *L. B., St-Barnabé*.—Actions de grâces à sainte Anne. *St. Et. des Grès*.—Faveur obtenue. *A. B., St-Arsène*.—Grande faveur. *A. B., St-Sauveur*.—Mon fils a été guéri. *Dme E. G.*—Grippe guérie. *A. C., Ste-Lucie, Aulnaies*.—Guérison d'une personne qui avait mal aux jambes. *E. M., St-Perpéue*.—Faveur obtenue. Plusieurs grâces. *A. T., Ste-Anne*.—Faveur obtenue. *Ed. B., St-Sauveur*.—Grande faveur. *M. Anne L.*—Faible disparue. *J. L., Ste-Emmelie*.—Faveur obtenue. *A. G., St-Jacques*.—Gloire et remerciement à sainte Anne qui nous a guéri mon mari et moi. *St-Jacques de l'Achigan*.—Je souffrais cruellement de la dyspepsie, sainte Anne m'a guéri. *Mme J. B., Pierreville*.—Je remercie sainte Anne de m'avoir guéri du mal de dents. *Dme J. C. Kingsey*.—Guérison après une promesse à sainte Anne. *Mme R. Central Con.*—Remerciement à sainte Anne pour faveur. *Mme B. B., St-Paul*.—J'ai obtenu deux grande faveurs dans mon dernier pèlerinage à Beaupré. Merci à sainte Anne. *Une abonée, Ste-Anne de Sorel*.—Mademoiselle P. G. guérie d'une dyspepsie très prononcée après une neuvaine à sainte Anne. *D. B.*—Guérie de la même maladie après deux pèlerinages. *Mme H. P.*—Guéri d'un rhumatisme à la tête. *Deschambault*.—Faveur obtenue. *Pointe du Lac*.—Embaras de commerce disparu. Autres grâces. *N. J., Maskinongé*.—Une faveur obtenue. *Mme S. N., P.*—Grande grâce obtenue par sainte Anne. *Un abonné de Montréal. P. E. I.*—J'ai laissé la maison, sans aucune ressource et maintenant mes affaires sont bonnes. *A. T.*—Mal de gorge guéri. *N. B. Westbrook, Main*.—Guérison d'un enfant obtenu par l'intercession de sainte Anne. *D. C., Negaumee Mich.*—Sainte Anne a guéri mon enfant d'une blessure dangereuse à la jambe. *S. R., Mich.*—Sainte Anne m'a délivrée d'une habitude coupable. *J. S., Mich.*—Conversion due à l'intercession de sainte Anne. *Mich.*—Mille remerciements à sainte Anne pour avoir exaucé mes vœux. *Une servante de Ste-Anne*.—Remerciements à sainte Anne qui m'a obtenue de la guérison. *Mich.*—Gloire, amour reconnaissance à sainte Anne qui a sauvé de la mort une pauvre veuve, mère de 7 enfants. *Mme N. B., Ste-Anne*.—Grande faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. *E. R., Lévis*.—Guérison. Grâce temporelle. *P. R., Thompsonville*.—Plusieurs faveurs. Mille remerciements. Sainte Anne donnez-moi la santé. *St André*.—Faveurs obtenues. *Mme W. T.*—Aussi exaucée. *Une abonée*.—Mal d'yeux guéri après une neuvaine. *Une ab., Percé*.—Maladie guérie et grâce obtenue pour deux de mes enfants. *Dme L. S., Québec*.—Reconnaissance à la bonne sainte Anne pour une grande

faveur obtenue. *O. C., Lévis.*—Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. *II. E., St-Damase*—Me trouvant sans emploi, j'ai fait une neuvaine, et j'ai été exaucée. *Une ab. de St-Roch.*—Nevralgie guérie. *T. C.*—Grâce obtenue par sainte Anne. *St-Henri, A. L.*—Guérison d'un jeune enfant infirme, après une neuvaine à sainte Anne. *St-Zéphirin, A. T.*—Enfant guéri des écrouelles. *St-Zéphirin A. T.*—Mille remerciements. *Mlle J. L., I. B.*—Grâces obtenues. *A. L.* Protection due à sainte Anne dans un examen difficile. *Un instituteur.*—Guérison après une promesse faite à sainte Anne. Une personne dangereusement malade guérie par sainte Anne. *V. C., St-Antoine.*—Deux guérisons due à sainte Anne. *Mme H. T., St-Cyprien.*—Mal de tête, guéri. *Mme S. L.*—Guérison d'un mal d'yeux. *Mme F. D., St-Cy.*—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne, sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Joachim. *Worth Frompton.*—Mille remerciements à sainte Anne. *Mme P. L., St-Casimir.*—Remerciements à sainte Anne pour grâce obtenue. *Centreville.*—Merci à sainte Anne qui a guéri mon enfant. *A. D.*—Je rends grâces à sainte Anne d'avoir protégé ma famille contre une maladie contagieuse. *A. D.*—2 enfants malades de la grippe guéris *Une ab., St-Zéphirin.*—Faveur obtenue. *E. M. I., St-Jean, I. Oridaus.*—15 enfants baptisés ou ondoyés. *Une ab.*—Actions de grâces pour ma guérison et celle de mon enfant. Plusieurs autres faveurs. *M. A., Amr Lac St-Jean.*—Mal d'yeux guéri. *H. M., V. P.*—Grande faveur. —*II. E., St-Damase.*—Mal de dents guéri et autres faveurs. *Dlle B.*—Diphthérie disparue. *Mme J. L.*—Diverses faveurs. *Dlle A. C., Pointe-aux-Trembles.*—Heureuse maladie. *Une ab., Québec.*—Préserve de la diphthérie. *Br.*—Grande faveur. *St-Casimir.*—En danger de devenir infirme, j'ai été guérie. *V. L.*—Une personne guérie. *Un ab. St-Anne de la Pérade.*—Plusieurs grâces particulières. *E. H. L., Ste-Anne.*—Rude coup sans suite fâcheuses. *O. St-J., Templeton.*—Bras droit guéri. *E. L. A, C. Campbellton*—Mille grâces soient rendues à la bonne sainte Anne *J. H.*—Mon enfant menacé de perdre la vue guéri. *J. H., St-Epiphanie.*—Voyage sans accident. Examen heureux. Beaucoup d'autres grâces. *J. R., I. st.*—Mon mari a été guéri de de ses habitudes de boisson *Une ab., C.*—Guérison d'un enfant. Soulagement obtenu. *Mme J. B.*—Mal de tête. *Mme P. C.*—Faveur spéciale. Maladie guérie. *Mme J. D., Lévis.*—Honneur et reconnaissance à sainte Anne pour de grands faveurs *Une ab., Saulx Montmorency.*—Une petite fille a été protégée par sainte Anne. *Mme A. P., Deschambault.* Grâce obtenue. Sainte Anne a protégé mon enfant. *A. F.*—Guérison de longueur et de faiblesse extrême. *A. T., St-Constanzt.*

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Abonnés, 8 ; Bonnes morts, 6 ; Collèges, 3 ; Conversions, 173 ; Curés et paroisses, 5 ; Défunts, 97 ; Emplois désirés, 3 ; Enfants, 9 ; Entreprises, 3 ; Etudiants, 360 ; Familles, 23 ; Grâces temporelles, 198 ; Grâces spirituelles, 140 ; Infirmes, 2 ; Intentions particulières, 51 ; Ivrognes, 5 ; Jeunes gens, 4 ; Jeunes filles, 2 ; Malades, 22 ; Ménages désunis, 2 ; Mères de famille, 7 ; Patience et résignation, 2 ; Pères de famille, 6 ; Persévérance, 6 ; Personnes en danger de perdre la foi, 21 ; Protestants, 82 ; Vocations, 18.

000

SCALA SANCTA.

M. U. S., 50 ; E. Lavoie, Newburyport \$5 ; Mme D. Leblanc, 50 cts ; Zotique Descary, 15 cts ; Mme P. P. Galland, 50 cts ; M. Charles Généreux, 10 cts ; John Moriarty, 65 cts ; Eugene Finance, \$5 ; Peter Brown, 30 cts ; Mme F. Gaudet, 50 cts.

000



HORAIRE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC, MONTMORENCY
ET CHARLEVOIX.

Commencant LUNDI le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :
LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.25 a. m., 10 a. m., 5.15 p. m., 6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 8.30 a. m., 11.10 a. m., 6.25 p. m., 7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m., 7.20 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m., 8.25 a. m., 12.55 p. m., 5.40 p. m.

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.05 a. m., 7.10 a. m., 8.20 a. m., 2.00 p. m.,
6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 9.05 a. m., 3.10 p. m.,
7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m., 7.10 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m., 8.00 a. m., 12.55 p. m., 5.40 p. m.

Les trains du dimanche qui laisseront Québec à 6.05 a. m. et 8.20 a. m. et le train qui laisse Sainte-Anne à 7.10 a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.